AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-7-73 555177

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° 154 de Juillet 1973 — 1973- 26

/MILDIOU DE LA VIGNE/

Après la dernière période pluvieuse, la vigne est à découvert. Effectuer un nouveau traitement généralisé du vignoble.

Dans les parcelles jusqu'à présent indemnes de mildiou, cette pulvérisation pourrait être la dernière. Il est donc recommandé d'utiliser de préférence un fongicide contenant du cuivre afin d'assurer une protection prolongée.

Dans les parcelles présentant des taches, la couverture cuprique sera appliquée ultérieurement.

/BLACK-ROT DE LA VIGNE/

A la suite des pluies de la mi-juillet, les sorties de taches sur feuilles et les attaques sur grappes se poursuivent dans les vignes infestées. De nouvelles manifestations de la maladie apparaîtront au cours de la première décade d'août. Il est donc absolument indispensable d'effectuer sans tarder une pulvérisation soignée des parcelles atteintes, en particulier dans les zones où les foyers sont nombreux (Régions de Bordeaux, Bergerac, Armagnac, Buzet, Prayssas...).

/OIDIUM DE LA VIGNE/

Les conditions climatiques actuelles demeurent favorables à l'évolution du champignon. Dans les parcelles où est observée la maladie, poursuivre la protection à l'occasion de la lutte contre le mildiou et le black-rot.

/VERS DE LA GRAPPE/

Les pluies ont contrarié l'efficacité des traitements insecticides effectués contre la 2ème génération et les populations de chenilles vivantes sont parfois encore élevées. Il est maintenant trop tard pour intervenir, la chrysalidation étant en cours.

/CICADELLE DE LA VIGNE/

Dans l'ensemble, les populations restent faibles, en particulier dans les vignobles qui ont reçu un traitement insecticide en juillet. Seules quelques parcelles des vignobles du Vic Bilh, de Buzet et de la région de Mézin présentent des infestations supérieures à 1 larve par feuille. Dans ces cas particuliers, appliquer l'un des produits habituels :

- Azinphos à 40g /M.A./Hl.
- Formothion à 50g /M.A./Hl. (Anthio)
- Diméthoate à 30g/M.A./Hl.
- Méthidathion à 30g/M.A./Hl. (Ultracide)
- Oxydéméton méthyl à 25g/M.A./Hl. (Métasystémox)

/ACARIENS DE LA VIGNE/

L'activité des araignées rouges(P.ulmi) et jaunes(E.carpini) est faible et seuls quelques foyers isolés méritent d'être traités avec un acaricide spécifique (lorsque les populations atteignent environ 50 formes mobiles par feuille).

P 41

.../...

...//...

CARPOCAPSE DES POMMES

Le deuxième vol, contrarié par la dernière période pluvieuse, augmente progressivement. Les conditions climatiques étant redevenues favorables au dépôt des pontes, nous conseillons l'application d'un traitement insecticide à la fin de la semaine.

Nous rappelons que, dans l'optique de la lutte intégrée, il est préférable d'employer l'une des quatre matières actives ci-dessous :

- Diéthion (Kilspide, Rhodocide).
- Malathion (Estéron, Malacide, Malixol, Maltinox, Malyphos, Sumitox, Zithiol)
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- Phosphamidon (Dimécron).

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol se poursuit. Les pluies ayant délavé le dernier traitement, il est conseillé de le renouveler à la fin de la semaine dans les vergers où sont observés plus de 2 à 3% de fruits attaqués. Dans les vergers pratiquement sains, on pourra sans inconvénient repousser le traitement à la semaine prochaine; Ce sera alors la dernière pulvérisation.

MONILIA DES PRUNES

Les dernières pluies ont provoqué dans de nombreux vergers les premiers éclatements de prunes. Ces éclatements, ainsi que les galeries de carpocapse sont favorables à l'installation du monilia dont on observe actuellement les premières manifestations.

Nous rappelons que les traitements contre cette maladie ne sont pas au point, aucun des fongicides existant sur le marché ne donnant vraiment satisfaction. Les essais se poursuivent pour trouver une solution à ce problème, mais nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos connaissances donner de conseils valables de traitements à nos abonnés (Voir à ce sujet phytoma N° 248 de mai 1973).

TORDEUSE ORIENTALE SUR PECHES

Poursuivre la protection des variétés cueillies après le 20 août avec un insecticide rémanent, et celle des variétés récoltées avant le 15 août avec mévinphos (Phosdrin, Phosdritox, Phosfène, Phoslit, Phostémique, Vinyphos) ou Dichlorvos(Nogos).

CARPOCAPSE DES NOIX

Le traitement conseillé sur pommiers et poiriers est également applicable sur les noyers. En conséquence, appliquer vers la fin de la semaine la première pulvérisation insecticide contre le Carpocapse des noix, avec l'une des spécialités citées pour le carpocapse des pommes.

BACTERIOSE ET ANTHRACNOSE DU NOYER

Ces deux maladies ont progressé à la suite des dernières périodes pluvieuses, et la protection n'est plus assurée en raison du délavage des produits.

En conséquence, ajouter un produit cuprique à la bouillie insecticide destinée à lutter contre le carpocapse. Pour éviter tous risques de phytotoxicité ou d'incompatibilité, il est indispensable de ne mélanger que des produits d'une même firme après s'être renseigné auprès du représentant local.

RAMULARIA DU FRAISIER

La maladie a bénéficié de conditions favorables à son évolution et certaines parcelles, en particulier sur plantations de deux ans, sont fortement atteintes.

Il est prudent de renouveler le traitement conseillé dans notre dernier bulletin, soit avec du Manèbe seul, soit avec un mélange de Manèbe + Soufre, si l'on constate la présence d'Oïdium.

Cenon, le 30 Juillet 1973

L'Ingénieur d'Agronomie
et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU C. VANEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Aquitaine

M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux - Directeur-Gérant: L. BOUYX